

Affaires courantes

PÉTITIONS

le gouvernement, parce qu'on n'est pas capable de produire ces avions.

Il n'existe pourtant aucun mécanisme pour fournir le genre de formation en technologie de pointe dont ont besoin les travailleurs de ce secteur afin de pouvoir produire dix avions au lieu de cinq.

On nous annonce aujourd'hui l'augmentation fabuleuse du budget consacré à la formation, qui passe de 1,4 à 1,8 milliard de dollars, mais nous n'avons toujours pas trouvé comment remédier à des situations comme celle à laquelle faisait face la société Boeing il y a deux ans.

David McCamus, le président de Xerox Canada, n'est pas quelqu'un qu'on s'attendrait à voir partager mon opinion sur ce sujet très important, mais voici ce qu'il disait, dans le *Globe and Mail* du 3 juin 1991:

Les entreprises canadiennes dépensent 98 \$ par personne par année pour faire acquérir de nouvelles compétences aux travailleurs. «C'est moins que ce qu'il en coûte pour dîner dans un assez bon restaurant à Toronto.»

Et probablement moins que ce que coûte un assez bon dîner à Ottawa.

Et les employeurs investissent surtout dans leurs cadres plutôt que dans leurs employés, ceux qui produisent, qui sont sur la ligne de montage et qui ont besoin de se perfectionner et d'apprendre à utiliser les nouvelles machines qui seront introduites pour continuer d'assurer la compétitivité de notre main-d'oeuvre.

Nous nous réjouissons certes de ce type de programmes, mais, comme nous l'avons dit clairement, nous ne sommes pas d'accord sur l'origine des fonds; nous croyons fermement que le ministre devrait avouer que l'argent ne vient pas du gouvernement, mais bien des travailleurs et des employeurs au Canada.

Nous croyons fermement que, malgré le financement de ce programme, il règne beaucoup de confusion quant à savoir quelles initiatives existent et quels fonds on peut obtenir; finalement, une foule de personnes ne reçoivent pas la formation qu'elles devraient avoir.

En conclusion, je souhaite du succès au ministre en cette deuxième année du programme. Je suis heureuse de voir qu'il prend au sérieux la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre et j'espère que la qualité de leurs rapports se maintiendra. Merci.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et, en fait, le privilège de présenter aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par des habitants de Kamloops, en Colombie-Britannique, et même d'un certain nombre d'autres localités dans l'ouest du pays. Ces gens se demandent si la Gendarmerie royale du Canada pourra remplir son mandat, étant donné les compressions qui ont été effectuées ces dernières années.

Les pétitionnaires donnent un certain nombre de raisons pour lesquelles ils estiment que la GRC devrait, en fait, recevoir plus de subventions. Ils mentionnent notamment l'augmentation du taux de criminalité dans certaines municipalités. Ils demandent donc au gouvernement du Canada de continuer à prévoir le financement voulu pour que la GRC puisse remplir son mandat et son rôle en tant que seule force policière visible pour de nombreuses localités de la Colombie-Britannique et demeurer un symbole viable de l'unité canadienne.

LA RIVIÈRE THOMPSON-NORD

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition qui porte sur une question totalement différente, mais tout aussi importante. Il s'agit de la décision que vient de prendre la société Multinational Resources, et l'on m'informe que cette décision n'a été rendue publique qu'au cours des dernières heures. Cette société inscrite à la Bourse de Vancouver envisage d'investir 4 millions de dollars pour accélérer l'élaboration de son projet de construction d'un barrage sur la rivière Thompson-Nord, à Valemout, en Colombie-Britannique, dans le but de détourner les eaux vers le bassin de San Diego, en Californie.

Cela fait partie des nombreuses propositions connues sous le nom de projet NAWAPA, projet visant à détourner les eaux des rivières canadiennes vers les États-Unis et le nord du Mexique. Vous savez aussi que notre gouvernement négocie actuellement un accord avec les États-Unis et le Mexique. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de déclarer de façon catégorique qu'il ne permettra pas que nos rivières soient endiguées et que nos eaux douces soient détournées vers les États-Unis.